Présentation

Pour encourager la création musicale, l'AMOPA Rhône et Métropole de Lyon organise un **Tremplin départemental des jeunes musiciens créateurs**, **en partenariat avec les Jeunesses musicales de France et Mômeludies**.

Ce tremplin s'adresse aux élèves de tous les niveaux d'enseignement, écoles, collèges et lycées, accompagnés ou non par leurs professeurs.

La thématique retenue pour l'année scolaire 2026-2027 est :

L'Europe en musique : l'Europe qui intègre tous les participants et tous les supports sonores pour faire de la musique ensemble et en mouvement.

Modalités

Le tremplin se déroule en trois temps :

- Travail sur la création avec le soutien d'un parrain artistique (deux rencontres).
- Envoi au responsable du tremplin d'un enregistrement de la création en format mp3 avec un court texte expliquant la démarche.
- Participation à la cérémonie de remise des prix selon les situations géographiques.

Attendus pour la création musicale :

D'une durée maximale de 5 minutes, elle implique toute ou une partie de la classe et peut être vocale, instrumentale, mixte, avec insertion partielle de sons numériques.

Elle doit être réalisée en lien avec la thématique proposée. Elle peut s'appuyer sur des styles ou des musiques préexistantes, mais doit s'en éloigner pour laisser la plus grande place possible à l'originalité. La création de paroles sur une musique existante n'est pas considérée comme une création musicale.

Publics visés

Ce tremplin concerne les élèves de tous les niveaux d'enseignement, écoles, collèges et lycées, accompagnés par leurs professeur(e)s ou plus autonomes.

Il s'adresse aux classes ou aux groupes de classes qui souhaitent orienter leurs pratiques musicales vers la création, sans niveau musical attendu. Seul le résultat sonore et la démarche seront pris en compte par le jury

Renseignements

Dominique Terry – Courriel : dominique.terry@wanadoo.fr

Date limite de candidature

- Envoi de la fiche d'inscription jusqu'au lundi 30 novembre 2026
- Envoi de l'enregistrement de la création jusqu'au vendredi 21 mai 2027

à : dominique.terry@wanadoo.fr